

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 08914 Numéro SIREN : 442 289 195 Nom ou dénomination : A5
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 105039

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 30-10-2018

N° DE DEPOT : 105039

N° GESTION : 2002B08914

N° SIREN : 442289195

DENOMINATION : A5

ADRESSE : 36 RUE DE TURENNE ET 18 R DES MINIMES 75003 PARIS

MILLESIME : 2017

*Certifié
Conformément à la loi*

A5-MINIMES

36 RUE DE TURENNE

75003 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

A5-MINIMES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 447		9 447	4,33	9 447	4,25
Fonds commercial	150 000		150 000	68,75	150 000	67,43
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	31 689	30 593	1 096	0,50	2 626	1,18
Autres immobilisations corporelles	441 285	430 315	10 970	5,03	21 843	9,82
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 222		30 222	13,85	29 610	13,31
TOTAL (I)	662 643	460 908	201 735	92,47	213 526	95,99
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	24 110	20 159	3 951	1,81	3 951	1,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 389		4 389	2,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 273		1 273	0,58	2 773	1,25
. Autres	592		592	0,27	883	0,40
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 231		6 231	2,86	1 307	0,59
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	36 595	20 159	16 436	7,53	8 914	4,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	699 238	481 067	218 171	100,00	222 441	100,00

A5-MINIMES**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	4,58	10 000	4,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-745 373	-341,64	-752 408	-338,24
Résultat de l'exercice	40 888	18,74	7 036	3,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	-694 485	-318,31	-735 373	-330,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	52	0,02		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	100 000	45,84	100 000	44,96
. Associés	793 635	363,77	826 890	371,73
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 960	3,19	16 636	7,48
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 009	5,50	12 009	5,40
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			763	0,34
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			1 518	0,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	912 655	418,32	957 813	430,59
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	218 171	100,00	222 441	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	210 000		210 000	100,00	217 500	100,00	-7 500		-3,44	
Chiffres d'Affaires Nets	210 000		210 000	100,00	217 500	100,00	-7 500		-3,44	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					592	0,27	-592		-100,00	
Autres produits			260	0,12	23	0,01	237		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			210 260	100,12	218 115	100,28	-7 855		-3,59	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			147 919	70,44	151 114	69,48	-3 195		-2,10	
Impôts, taxes et versements assimilés			-3 368	-1,59	1 550	0,71	-4 918		-317,28	
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 403	5,91	41 257	18,97	-28 854		-69,93	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges					0	0,00				
Total des charges d'exploitation (II)			156 954	74,74	193 921	89,16	-36 967		-19,05	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			53 306	25,38	24 194	11,12	29 112		120,33	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			224	0,11			224		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			224	0,11			224		N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			12 642	6,02	17 158	7,89	-4 516		-26,31	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			12 842	6,02	17 158	7,89	-4 516		-26,31	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-12 418	-5,90	-17 158	-7,88	4 740		27,63	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			40 888	19,47	7 036	3,23	33 852		481,13	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII)	210 484	100,23	218 115	100,28	-7 631	-3,49
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	189 598	80,76	211 079	97,05	-41 463	-19,64
RÉSULTAT NET	40 886	19,47	7 036	3,23	33 850	481,13
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

SAS A5

SAS A5

36 Rue de Turenne

75003 PARIS

R.C.S. : 442 289 195 00020

APE : 5610 A



ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 218 171 euros
Et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 40 887 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ont été établis par la présidence.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits caractéristique de l'exercice – Evènements postérieurs à la clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Tableau de Variation des capitaux Propres
- Charges Exceptionnelles
- Produits Exceptionnels
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Indemnités de Fin de Carrière
- Honoraires des Commissaires aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivant les prescriptions du règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014 – 03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Par lettre en date du 31 mai 2018 Mme Audrey COSTES a confirmé à la société le maintien de son soutien financier et des avances consenties en compte courant jusqu'à l'approbation des comptes annuels clos au 31 décembre 2018. Sur la base de cette lettre, les comptes ont été arrêtés sur la base des principes présentés ci-dessus.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

FONDS DE COMMERCE / FONDS COMMERCIAL / DROITS AU BAIL

Le fonds de commerce et les droits au bail ont une durée d'utilisation non limitée. Ils ne sont pas amortissables.

Tous les ans, la valeur d'entreprise est estimée. Elle correspond à la valeur la plus élevée entre :

- 1 et 1,5 fois le chiffre d'affaires pour une année d'activité restauration et 4 fois pour une année d'activité hôtellerie ;
- Une fourchette moyenne d'EBITDA entre 6 et 8 ;
- Une valeur d'expertise ;
- Une transaction récente.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'entreprise est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Notre société ne présente actuellement aucune immobilisation décomposable. Ainsi, de ce fait, notre société a continué à amortir ses immobilisations en tenant compte des durées d'usages.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions et droits similaires	NA
Matériel et outillage industriels	de 5 à 6 ans
Installation, Agencement & Aménagement divers	de 1 à 8 ans
Matériel de Bureau et Informatique	3 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

FAITS CARACTERISTISQUES DE L'EXERCICE

Suite au Procès-verbal de décision de l'Associé Unique du 29 Décembre 2017, les 500 parts sociales (d'une valeur de 20 €) détenues par la société SAS Maison Thierry C ont été cédés au profit d'Audrey Costes. Cette dernière a été nommée Président de la Société en remplacement de Thierry Costes.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

INTEGRATION FISCALE

Cette cession met fin à l'intégration fiscale avec la société SAS Maison Thierry C au 1^{er} janvier 2017.

ETATS DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations,
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	159 447		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	31 689		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	243 704		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	197 581		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	472 974		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	29 610		611
TOTAL	29 610		611
TOTAL GENERAL	662 031		611

	Diminutions		Valeur brute Fin	Val. Origine
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			159 447	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			31 689	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			243 704	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			197 581	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			472 974	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30 222	
TOTAL			30 222	
TOTAL GENERAL			662 643	

ETATS DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	29 063	1 531		30 593
Installations générales, agencements divers	231 427	6 890		238 318
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	188 015	3 982		191 997
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	448 505	12 403		460 908
TOTAL GENERAL	448 505	12 403		460 908

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 531				
Installations générales, agencements divers	6 890				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 982				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 403				
TOTAL GENERAL	12 403				

ETATS DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation s dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêt d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	20 159			20 159
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	20 159			20 159
TOTAL GENERAL	20 159			20 159
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30 222		30 222
Clients douteux ou litigieux	24 110		24 110
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 273	1 273	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 981	4 981	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	60 586	6 254	54 332
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	52	52		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	100 000		100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 960	6 960		
Personnel et comptes rattachés	12 009	12 009		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	793 635	793 635		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	912 655	812 655	100 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Les « Emprunts et dettes financières diverses » concernent principalement les avances en compte courant de Madame Audrey Costes suite à la cession des titres.

FONDS COMMERCIAL

DESIGNATION	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail				
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique	150 000			150 000
Fonds acquis n'ayant par fait l'objet d'une protection juridique				
Fonds résultant d'une réévaluation légale				
Fonds résultat d'une réévaluation libre				
<u>Autres</u>				
TOTAL	150 000			150 000

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	 52 5 580
TOTAL	5 632

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions Ordinaires	500			20
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2017	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2017
Capital en nombre d'actions	500						500
Valeur nominale	20						20
Capital social ou individuel	10 000						10 000
Prime d'Emission, de fusion, d'apport...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report A Nouveau	(752 408)			7 036			(745 373)
Résultat de l'exercice	7 036			(7 036)		40 888	40 888
Subvention d'investissement							
Provision réglementées							
Dividendes Versés							
TOTAL	(735 373)			0		40 888	(694 485)

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des Charges	Montants
<u>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</u> Pénalités sur marchés Pénalités et amendes fiscales et pénales Don, libéralités Créances de venues irrécouvrables dans l'exercice Subvention accordée Rappel d'impôts Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
<u>Charges sur exercices antérieurs</u>	
<u>Valeurs Comptables des éléments d'actif cédées</u> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations Financières Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeur mobilières)	
<u>Autres Charges exceptionnelles</u> Malis provenant de clauses d'indexation Lots Malis provenant du rachat de titres propres Dotation aux provisions pour risques	
TOTAL	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des Produits	Montants
<u>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</u> Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes Libéralités reçues Rentrées sur créances amorties Subventions d'équilibre Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
<u>Produits sur exercices antérieurs</u>	
<u>Produits des cessions d'éléments d'actif</u> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations Financières Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeur mobilière)	
<u>Autres Produits exceptionnelles</u> Bonis provenant de clauses d'indexation Lots Bonis provenant du rachat ou de ventes de titres propres Produits exceptionnels divers Reprise aux provisions pour risques	
TOTAL	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	210 000
TOTAL	210 000

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	210 000
TOTAL	210 000

ENGAGEMENT FINANCIERS

Engagements donnés	Solde Restant dû au 31/12/2017
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Solde Restant dû au 31/12/2017
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées - Autres Dont engagements assortis de sûretés réelles	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Solde Restant dû au 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant de l'Impôt
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Autres :	
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	133 783

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Néant

EFFECTIF MOYEN

Néant

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Néant

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	3 500
Autres honoraires	
TOTAL	3 500

A5

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 36 RUE DE TURENNE et 18 RUE DES MINIMES
75003 PARIS
R.C.S. 442 289 195 PARIS

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

Le 29 juin 2018, Audrey COSTES , propriétaire de la totalité des 500 parts composant le capital social de la société SAS A5, associé unique, en présence de sa Présidente, Madame Audrey COSTES ,

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Madame Audrey COSTES, Présidente.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation des comptes et quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, ayant pris connaissance du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion, duquel il ressort un bénéfice de 40.888 euros.

L'Associé unique donne quitus au Président pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 40.888 euros au compte de « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, et aux dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code, l'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION



L'Associé unique donne acte au Président de l'exécution des prescriptions de l'article L 227-10 du Code de Commerce. En tant que de besoin, elle accepte, ratifie et prend en charge les opérations dont il lui a été rendu compte.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

LA PRESIDENTE
Audrey COSTES



Pour Audrey COSTES



A5

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 36 RUE DE TURENNE et 18 RUE DES MINIMES
75003 PARIS
R.C.S. 442 289 195 PARIS

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

Madame Audrey COSTES, Présidente de la société, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I/ Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat.

En premier lieu, nous vous rappellerons brièvement l'évolution des conditions générales concernant notre activité.

Au cours de l'exercice social écoulé, notre société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 210.000 euros contre 217.500 euros au titre de l'exercice précédent.

Après comptabilisation des produits d'exploitation qui s'élèvent à 210.260 euros et les charges d'exploitation qui s'élèvent à 156.954 euros, il ressort un bénéfice d'exploitation de 53.306 euros.

Compte tenu d'un résultat financier qui se solde par une charge nette de 12.418 euros, et du résultat exceptionnel nul, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice comptable de 40.888 euros.

Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 40.888 euros au poste de « Report à Nouveau ».

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis d Code Général des Impôts qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, et aux dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit Code, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

II/ Perspectives d'avenir

Sous réserve d'événements exceptionnels, les perspectives d'avenir 2018 s'inscrivent dans la continuité des exercices précédents.

III/ Faits caractéristiques de l'exercice

Suite au Procès- verbal de décision de l'Associé Unique du 29 Décembre 2017, les 500 parts sociales (d'une valeur de 20 euros) détenues par la société SAS Maison Thierry C ont été cédés au profit d'Audrey Costes. Cette dernière a été nommée Président de la Société en remplacement de Thierry Costes.

IV/ Evénements post-clôture

Néant.

V/ Intégration Fiscale

Cette cession met fin à l'intégration fiscale avec la société SAS Maison Thierry C au 1^{er} janvier 2017.

VI/ Informations relatives aux délais de paiements

Dans le cadre des dispositions de l'article L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons, en annexes, le tableau de paiements.

Nous vous invitons à prendre les décisions que nous soumettons à approbation.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'E' shape with a horizontal line extending to the right.

A5

Société par actions simplifiée

36, rue de Turenne et 18, rue des Minimes
75003 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A5

Société par actions simplifiée
36, rue de Turenne et 18, rue des Minimes
75003 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique de la société A5,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A5 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui présente les éléments sur lesquels repose le maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 21 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

A5-MINIMES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 447		9 447	4,33	9 447	4,25
Fonds commercial	150 000		150 000	68,75	150 000	67,43
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	31 689	30 593	1 096	0,50	2 628	1,18
Autres immobilisations corporelles	441 285	430 315	10 970	5,03	21 843	9,82
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 222		30 222	13,85	29 610	13,31
TOTAL (I)	662 643	460 908	201 735	92,47	213 526	95,99
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	24 110	20 159	3 951	1,81	3 951	1,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 389		4 389	2,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 273		1 273	0,58	2 773	1,25
. Autres	592		592	0,27	883	0,40
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	6 231		6 231	2,86	1 307	0,59
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	36 585	20 159	16 436	7,53	8 914	4,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	699 238	481 067	218 171	100,00	222 441	100,00

A5-MINIMES**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)		10 000 4,58	10 000 4,58
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-745 373 -341,64	-752 408 -338,24
Résultat de l'exercice		40 888 18,74	7 036 3,16
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		-694 485 -318,31	-735 373 -330,58
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		52 0,02	
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		100 000 45,84	100 000 44,96
. Associés		793 635 363,77	828 880 371,73
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 960 3,19	16 636 7,48
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		12 009 5,50	12 008 5,40
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			763 0,34
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			1 516 0,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)		912 655 418,32	957 813 430,59
Ecart de conversion passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		218 171 100,00	222 441 100,00